



FICHE D'INSCRIPTION

INITIATION CHRETIENNE des 12/18 ans



- Baptême
 Confirmation
 Eucharistie
- Cocher le ou les sacrements demandés*

Doyenné : _____ Paroisse : _____

Jeune catéchumène

ECRIRE EN MAJUSCULES

NOM : _____ **PRÉNOMS** : _____

Date de naissance : _____ né(e) à: _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-Mail : _____

Scolarisé au collège ou lycée : _____

Classe : _____

Accompagnement du catéchumène

Équipe (paroisse, mouvement, aumônerie...) : _____

@mail : _____ Téléphone : _____

Personne référente (ou accompagnateur) pendant le cheminement : _____ Prêtre

NOM et Prénom _____ Diacre

@mail : _____ Téléphone : _____ Sœur

Frère

Laïc

Cheminement du catéchumène : les étapes

Pour le baptême prévu en 20__*

1^{ère} étape : Accueil de la demande : _____ à _____

2^{ème} étape : Entrée en catéchuménat : _____ à _____

3^{ème} étape : Appel décisif : _____ à _____

Marraine : _____ Parrain : _____

Baptême le : _____ à _____

Eucharistie* le : _____ à _____

Confirmation* le : _____ à _____

*L'accompagnement se faisant généralement sur 2 ans, veuillez à bien indiquer l'année prévue de célébration du baptême.

* Pour l'eucharistie et /ou la confirmation seuls, joindre un certificat de baptême.

Cette fiche facilite le suivi du cheminement, notamment en cas de déménagement, changement de paroisse, d'établissement scolaire etc. Dans ce cas, pensez à remettre une copie au jeune intéressé. Elle permettra le cas échéant de visualiser rapidement les étapes déjà célébrées.

Un exemplaire est à conserver dans un registre à l'aumônerie, l'établissement scolaire, la paroisse, le doyenné ...

À remplir et signer obligatoirement par les 2 parents pour les mineur(e)s.

Parents :

Père ou tuteur : _____

Mère ou tutrice : _____

Adresse : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Mail : _____

Nous autorisons notre enfant :

- à cheminer vers le Baptême, la Confirmation et/ou l'Eucharistie
- à participer aux temps-forts de préparation, y compris diocésains

Nous autorisons :

- la personne responsable ou l'animateur de l'équipe à prendre des photos de mon enfant lors des rencontres, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, et à diffuser si besoin ces photos dans le bulletin paroissial ou autre support diocésain.
- la personne responsable ou l'animateur de l'équipe à faire pratiquer, en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que son état nécessiterait, après avis médical.

Merci de préciser par ailleurs tous les éléments médicaux nécessaires en cas de maladie chronique, d'allergie, de traitement en cours ou toute autre indication médicale, et donner la conduite à tenir.

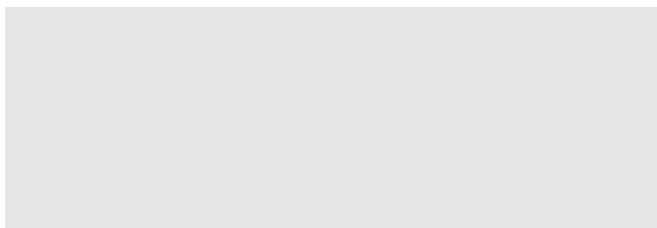
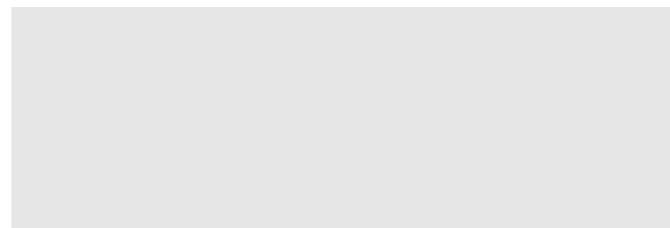
(Toute omission de votre part ne peut engager la responsabilité des organisateurs)

Les adresses, numéros de téléphone et adresses mail du jeune et des parents sont nécessaires et conservées dans le cadre de la gestion des activités pendant la durée du cheminement et jusqu'à 3 ans après.

Nous acceptons de recevoir par mail (cocher votre choix) :

- des informations du secteur paroissial
Père (ou tuteur) oui non Mère (ou tutrice) oui non
- des informations concernant l'actualité du diocèse de Vannes
Père (ou tuteur) oui non Mère (ou tutrice) oui non
- des informations concernant l'appel au Denier de l'Église du diocèse de Vannes
Père (ou tuteur) oui non Mère (ou tutrice) oui non

Signatures



UNE COPIE DE CETTE FICHE SERA ENVOYEE au référent diocésain du catéchuménat des ados au **Service Diocésain du Catéchuménat, 55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241 - 56007 VANNES CEDEX**

Ou par mail à catechumenat@diocese-vannes.fr

Elle permet d'avoir, au niveau diocésain, une photographie la plus proche possible de la réalité de la pastorale sacramentelle auprès des 12/18 ans. (Chaque année, des statistiques nous sont demandées par le national) Idéalement, elle est à compléter et à renvoyer au service diocésain du catéchuménat dès le début du cheminement.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits. Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes – 14 rue de l'Évêché – CS 82003 – 56001 VANNES CEDEX - Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.